



DALE
Case postale 3880
1211 Genève 3

Collectifs d'associations
d'habitant-e-s de quartier de Genève
c/o Maison de quartier de la Jonction
Case postale 204
1211 Genève 8

N/réf. : AH/gl Aigle n°512113-2014

Genève, le 5 novembre 2014

Concerne : PDQ n°29'951 Praille Acacias Vernets – consultation publique

Madame, Monsieur,

Votre courrier du 15 septembre dernier m'est bien parvenu et, bien que n'étant pas signé, a retenu toute mon attention.

Dans le cadre de la consultation publique du projet de plan directeur de quartier Praille Acacias Vernets (PDQ) PAV, vous avez transmis par courrier du 12 mai 2014 vos remarques et observations sur le dossier soumis à consultation, sur le programme défini par la loi n°10788, sur les aspects financiers ainsi que le projet lauréat du concours d'architecture Les Vernets.

Les éléments de réponse vous ont été apportés par le courrier de l'office de l'urbanisme du 15 août 2014, sur la base du projet de PDQ PAV. En effet, les éléments liés à la loi n°10788 (ratio logements/emplois et typologie de logements) ne font pas partie du PDQ, tout comme les questions de financements.

Concernant la concertation, le chapitre de mise en œuvre du PDQ PAV, en particulier la fiche E4, énonce l'objectif et la mise en place d'actions d'information et de concertation. Je suis sensible à l'intégration de ces aspects dans les démarches de projets.

Une séance de tables rondes a été organisée le 26 novembre 2013 avec les représentants d'associations et d'organisations d'échelle cantonale et locale, en particulier, les associations d'habitants des quartiers situés dans le périmètre PAV. Les résultats des tables rondes ont été traités simultanément à la consultation technique du dossier auprès des services cantonaux et communaux laquelle s'est déroulée du 10 janvier au 10 février 2014.

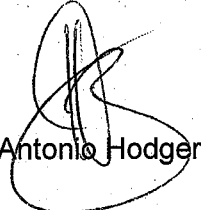
Le projet de PDQ PAV a maintenant été transmis aux trois communes concernées en vue de son adoption par leurs conseils municipaux. Les études du projet se poursuivent donc, en se précisant sur des secteurs particuliers du périmètre PAV. Selon leur demande, l'Association des habitant-e-es de la Jonction et la Maison de quartier de la Jonction ont été ajoutées à la liste de associations qui seront invitées à participer au processus de concertation qui se

poursuivra à cette échelle. S'agissant en particulier des secteurs Acacias et Praille Ouest, la poursuite des études prévoit un événement de concertation fin 2014/début 2015.

Considérant la volonté de votre collectif de prendre part aux débats à venir sur la révision du ratio logements/emplois et de la typologie des logements, tout comme celui du financement, je vous propose d'intégrer le «groupe de suivi PAV». Celui-ci se réunira:

le jeudi 11 décembre à 16h30,
au 14 rue de l'Hôtel de Ville,
dans la salle n°1.

En réaffirmant ma volonté d'impliquer dans le développement de ce vaste projet urbain, les partenaires impliqués et les associations cantonales et locales dans un cadre structuré, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Antonio Rodgers